

46^{ème} Tournoi interne de l'Échiquier du Gâtinais – saison 2017-2018 REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Le tournoi

L'Échiquier du Gâtinais organise le 46^{ème} Tournoi interne de l'Échiquier du 10 novembre 2017 au 30 juin 2018.

Article 2 : Les règles

- Les règles du Jeu sont celles actuelles de la FIDE. Les parties comptent pour le classement ELO Rapide
- Les appariements se font au Système Suisse intégral en 6 rondes.
- Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs du club de l'Échiquier du Gâtinais, titulaires d'une licence A ou B, qui se seront inscrits avant le 31 octobre 2017. Le logiciel PAPI est utilisé.
- Chaque joueur disposera de 25 minutes + 10 secondes par coup pour disputer la partie.
- Chaque joueur sera classé par addition des points marqués au cours des 6 rondes (victoire = 1 pt, nulle = ½ pt, défaite = 0 pt). Les ex-aequos seront départagés par le système Buchholz – Performance.

Article 3 : Les jours et horaires de chaque ronde

- Ronde 1 : vendredi 10 novembre 2017 à 21h00
- Ronde 2 : vendredi 1er décembre 2017 à 21h00
- Ronde 3 : vendredi 12 janvier 2018 à 21h00
- Ronde 4 : vendredi 2 février 2018 à 21h00
- Ronde 5 : vendredi 23 mars 2018 à 21h00
- Ronde 6 : vendredi 13 avril 2018 à 21h00

Il est possible de demander un report de sa partie. Le joueur concerné doit prévenir l'arbitre et prendre contact avec son adversaire pour convenir d'une autre date. La ronde est terminée 7 jours avant la suivante. Si un joueur absent le jour de la ronde, n'a pas pu jouer sa partie, il perdra par forfait. Si cette situation concerne les deux joueurs, ils seront déclarés perdants par forfait.

Le tournoi se termine le 30 juin 2018.

Article 4 : Les droits d'inscription

Cette manifestation, réservée aux joueurs du club licenciés, est gratuite.

Article 5 : Les prix

A l'issue des six rondes, le premier au classement général sera déclaré Champion du Club 2017-2018.

Article 6 : La charte du joueur d'échecs

Chaque participant ou accompagnateur doit respecter les règles suivantes :

- Avoir une attitude convenable
- Seuls les joueurs ont accès à l'aire de jeu. Les parties hors-tournoi ne sont pas autorisées.
- Éviter tout dérangement des joueurs pendant le déroulement d'une ronde (silence, pas de flash). Les portables doivent être éteints. Toute sonnerie entraîne une défaite immédiate.
- Signalement et sanctions en cas d'abandon du tournoi non justifié
- Tout contrevenant est susceptible de recevoir un avertissement, voire une exclusion de la salle de jeu.

Article 7 :

L'arbitre principal du tournoi est Olivier Dufour (AF4).

Article 8 :

Tous les participants et accompagnateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal Olivier Dufour

L'Organisateur Vincent Normand